

de laquelle se sont développés des symptômes de calculs rénaux avec coliques néphrétiques et passage de vingt-cinq à trente petits calculs du volume d'un grain de millet. L'urine, de réaction fortement acide, était abondamment albumineuse. Contre la dyspnée, intense toujours et souvent à forme paroxystique, le nitrite d'amyle, l'iodure de potassium, l'iodure d'éthyle, la nitroglycérine sont restés à peu près inefficaces ; seule, la morphine a produit un soulagement marqué, à dose de  $\frac{1}{2}$  à  $\frac{1}{4}$  gr. en injection hypodermique. Les coliques néphrétiques ont également nécessité l'emploi de la morphine en injections sous-cutanées, lesquelles ont comme toujours dans ces cas, amené un soulagement immédiat.

M. le docteur GIRARD présente l'observation d'un cas analogue à celui que vient de rapporter M. le président. Il s'agissait d'une femme chez laquelle le passage d'un calcul du rein à la vessie s'accompagna, outre de douleurs violentes, d'anurie presque complète pendant deux jours. L'urine était, avant et après, franchement et abondamment albumineuse. Chose singulière, la fille de cette malade a aussi elle été atteinte de calculs rénaux et de coliques néphrétiques consécutives.

Séance du 23 mai 1889.

Présidence du docteur H. E. DESROSNIERS.

M. le docteur BRENNAN présente un *utérus double* qu'il fait accompagner de l'observation suivante :

Je suis appelé le 3 septembre dernier auprès de Dlle. M., âgée de 21 ans, servante, pour une métrorrhagie abondante survenue après une demi-journée de lavage pendant lequel la patiente aurait, à plusieurs reprises, soulevé et déplacé une lourde cuvette.

Je débarrasse le vagin des caillots qu'il contient et je trouve le col ouvert, permettant l'introduction de l'index et du médius. La malade dit avoir eu des règles abondantes, il y a huit jours environ ; elle a été réglée à 14 ans, mais sa menstruation a toujours été irrégulière : toutes les deux ou trois semaines ; une couple de fois elle aurait retardé de sept semaines et alors serait survenue une abondante perte ; le dernier retard aurait eu lieu il y a sept mois et elle attribuait la perte à cette époque à des excès de coït. Elle ne souffre pas de dysménorrhée et a été réglée assez bien depuis son dernier retard.

Elle a eu un enfant à terme il y a deux ans, délivrance sans complications et relevailles de même ; elle n'est pas enceinte à l'heure qu'il est et pour cause, n'ayant pas eu de rapports sexuels depuis plus de quatre mois. Pendant sa grossesse elle aurait eu quelques légères pertes de temps à autres.

Le cas étant pressant, je tamponne le col utérin et le vagin à la gaze iodoformée et à l'acide tannique en poudre et je fais prendre un peu d'ergot—l'idée d'avortement étant éliminée.

Je quitte ma patiente, mais au bout de deux heures l'hémorrhagie s'étant de nouveau produite et la malade étant très faible, je